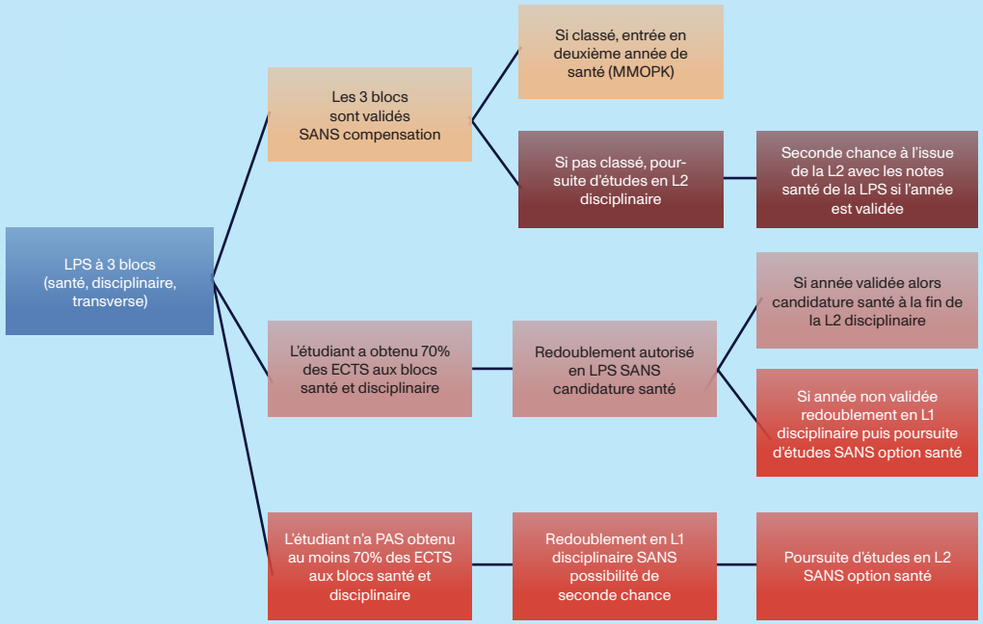
Et après ?

Validation de l'année si validation des trois blocs de connaissance et de compétences (sans compensation), puis classement dans sa mention de licence sur la base du bloc disciplinaire et découpage en 10 tranches de niveau, puis interclassement au sein des tranches selon les résultats du bloc santé.



Contacts et renseignements :
smpm.univ-amu.fr

Pour plus d'informations, contactez le SUIO, Service universitaire d'insertion et d'orientation
https://url.univ-amu.fr/contact-suio

www.univ-amu.fr

MAJ : 16 novembre 2026 | DN - SUIO

amU Aix Marseille Université

Accès aux études de santé

à Aix Marseille Université

Mise en place dès septembre 2027

LPS : Licence portail santé

amU Faculté des sciences médicales et paramédicales Aix Marseille Université

Accès aux études de santé

Après le bac, la LPS remplace PASS et LAS. Elle prépare à une candidature sélective en médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie.

Comment préparer son entrée en LPS ?

Au lycée : consolider ses acquis scientifiques ou disciplinaires. Les spécialités SVT, physique-chimie et mathématiques sont particulièrement utiles, mais selon son profil et son projet adapter les spécialités aux mentions que vous pourriez choisir en LPS.

Sur Parcoursup : formuler un seul vœu «Licence portail santé» et choisir un ou plusieurs sous-vœux disciplinaires : Mentions Droit, AES, Économie-gestion, Psychologie, STAPS, Sciences infirmières, Physique-chimie, Sciences de la vie, Sciences de la vie et de la Terre, Sciences sanitaires et sociales (Portail Pasteur).

Comment choisir son sous-vœu ?

- Vos résultats : Les matières dans lesquelles vous réussissez le mieux.
- Votre intérêt réel : Une discipline qui vous plaît vraiment.
- Un plan B solide : Une mention que vous seriez prêt à poursuivre en L2.

Déroulement de l'année

Une première année universitaire en deux semestres - 60 crédits ECTS

Bloc santé 30 ECTS + **Bloc disciplinaire 24 ECTS** + **Bloc transversal 6 ECTS**

Bloc santé 30 ECTS

- Biologie cellulaire et moléculaire
- Biochimie
- Anatomie
- Physiologie
- Histologie et embryologie
- Biostatistiques
- Santé publique
- Physique et biophysique
- Chimie
- Sciences du médicament

Bloc disciplinaire 24 ECTS

- UE des mentions :
- Droit
- AES, Économie et gestion
- Psychologie
- STAPS
- Sciences infirmières
- Physique, chimie
- Sciences de la vie, Sciences de la vie et de la Terre, Sciences sanitaires et sociales

Bloc transversal 6 ECTS

- Analyse et synthèse
- Expression écrite et orale
- Recherche documentaire, langues
- Numérique, compétences psychosociales
- **Connaissance des métiers de la santé**

Semestre 1 : Bloc santé

Semestre 2 : Blocs disciplinaire et transversal